

## **Homélie 29° dimanche de l'Année A – Pèlerinage diocésain à Lourdes – Octobre 2020**

« *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

Pourquoi cette demande des pharisiens était-elle un piège pour Jésus ? Parce que si Jésus disait qu'il fallait payer l'impôt aux occupants romains, cela en faisait une sorte de collaborateurs, un traître à la cause du peuple juif.

Et s'il disait qu'il ne fallait pas payer l'impôt, cela en faisait un rebelle à l'autorité romaine.

Jésus ne tombe pas dans le piège et dit, en regardant la pièce : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu !* » Il distingue donc bien les autorités : celle de César qui récolte l'impôt et celle de Dieu à qui seul un culte est rendu.

C'est ce qui est au fondement de ce que nous, Français, exprimons par la laïcité : le pouvoir politique est distinct du pouvoir religieux : le prince n'est pas prêtre. Et l'autorité religieuse n'a pas de pouvoir politique : le prêtre n'est pas roi.

C'est une distinction éclairante : on ne confond pas le pouvoir politique avec l'autorité religieuse. Jésus, comme le fera Saint Paul, reconnaît la légitimité des autorités en place. Et nous avons, nous aussi, à reconnaître l'autorité de ceux qui nous gouvernent : nous avons à payer nos impôts, à obéir aux lois de la République, à contribuer à la vie sociale, à nous engager pour le bien commun.

C'est ainsi que nous rendons à César ce qui lui revient. La vie politique, économique et sociale n'est pas sous la direction de l'autorité religieuse et on aurait de la peine à trouver dans l'Évangile ou dans la bible les règles qui gouvernent la finance, l'économie, l'équilibre social, le jeu politique. C'est que toutes ces réalités ont leurs lois propres ; elles ont une forme d'autonomie par rapport à la sphère religieuse, autonomie qui est nécessaire et respectable.

Mais cela n'empêche pas que nous rendions à Dieu ce qui est à Dieu. Dans ce monde-là, où vous êtes engagés comme ingénieurs, professeurs, artisans, éleveurs, cultivateurs, soignants, commerçant ; dans ce monde qui a ses lois propres où vous vivez comme parents, grands-parents, célibataires, étudiants, collégiens, lycéens ; dans ce monde de César qui est le monde des réalités terrestres où vous œuvrez comme maires, syndicalistes, élus locaux, militants politique ou sportif, vous êtes appelés à vivre selon l'Évangile.

Et ce monde-là, ce monde qui vit sous la loi de César, vous le portez dans votre prière, vous y semez l'Évangile du Christ, vous y annoncez le Royaume des cieux par vos paroles, vos actes, vos décisions, le regard que vous portez sur les autres, votre façon de gérer les conflits, de prendre soin des plus vulnérables dans le service, le partage, le dialogue, la compassion ; en y semant la joie de Dieu.

Le monde de César et celui de Dieu doivent être distingués. Mais ces deux mondes se rencontrent lorsque, dans les réalités professionnelles, politiques, économiques, associatives, vous êtes, par votre baptême et votre confirmation, la présence de Dieu aimant et agissant. Lorsque, par vos actes, vos attitudes, vos choix, vos positionnements, vous laissez le Christ agir à travers vous et étendre son règne de justice et de paix, de grâce et de sainteté.

La vocation des baptisés, des laïcs est précisément là. C'est votre sacerdoce, le sacerdoce des fidèles, de chacun de vous : vous portez le monde là où vous êtes : dans vos entreprises, dans vos villages et vos quartiers, dans vos associations, vos familles vos collègues et vos lycées, dans vos facultés et vos écoles, vos équipes sportives et vos groupes d'amis.

Voilà la vocation de l'Eglise : de rendre à Dieu ce qui lui appartient, c'est-à-dire toute l'humanité, toute la Création dans un monde qui vit légitimement sous l'autorité de César.

Mais nous savons bien que, de façon ultime cette autorité temporelle vient de Dieu. Et que notre foi peut, dans la puissance de l'Esprit Saint, transformer ce monde dont les lois, parfois, ne nous plaisent pas ; dont les lois, parfois – que ce soit celles de la politique ou du système économique – sont contraires à la justice, à la paix, à la solidarité, au respect de toute personne humaine.

Nous travaillons à ce que ce monde-là soit peu à peu imprégné de l'Evangile ; à ce que les lois de César soient toujours plus respectueuses de la dignité de chaque personne créée à l'image de Dieu ; qu'elles soient toujours respectueuses de la conscience religieuse de chacun et toujours attentive à promouvoir la paix et la justice.

Lorsque vous venez à la messe le dimanche, que vous y confessez votre foi publiquement, que vous écoutez la Parole de Dieu, que vous communiez, vous vous offrez à Dieu et vous lui offrez le monde dans lequel vous êtes immergés. Vous puisez à la source pour être, pendant la semaine qui vient, les missionnaires de l'Evangile du salut par vos paroles et par vos actes.

Vous savez que nous avons lancé un projet de missions paroissiales. C'est pour que nous retrouvions ensemble, en communauté, la joie de porter l'Evangile au monde, la joie de rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Nous savons bien que notre tentation, dans un monde sécularisé, c'est d'avoir deux vies. Une vie dans le monde professionnel, politique, associatif ou étudiant en obéissant aux lois et à la culture de chacune de ces corporations. Et puis, par ailleurs, une vie de chrétien en famille ou à la paroisse ou dans un mouvement, en obéissant à la loi de l'Evangile. Comme si nous avions deux existences parallèles : une sous la loi de César et l'autre sous la loi de Dieu.

Mais la vérité est que notre appel est de vivre l'Evangile partout où nous sommes. Y compris dans notre entreprise, notre cabinet médical, notre exploitation ou notre commerce. Cela ne nous empêche pas d'obéir à César. Mais ce n'est pas César qui est notre fin ultime, qui comble nos soifs, qui donne un sens à notre existence, qui est notre espérance. Ce n'est pas lui qui est la source jaillissante ou le terme de notre marche. C'est le Christ Seigneur qui illumine toute notre vie.

C'est lui que nous voulons annoncer et sur qui nous voulons nous appuyer. Y compris dans notre activité quotidienne, dans nos relations, dans nos projets et nos décisions. C'est ainsi que nous serons vraiment un ferment ; c'est ainsi que nous serons vraiment missionnaire.

C'est pourquoi nous demandons une grâce de cohérence dans toute notre existence, une grâce d'unification de nous-mêmes pour être, partout, disciple de Jésus.

Dans la lettre aux Thessaloniens, Saint Paul écrit : « *Notre annonce de l'Évangile n'a pas été, chez vous, simple parole, mais puissance, action de l'Esprit Saint, pleine certitude.* » Nous pouvons prier les uns pour les autres afin que l'Évangile ne reste jamais simple parole mais puissance et action de l'Esprit Saint.

A la fin de la messe, nous vous distribuerons une prière à l'Esprit Saint. Pour que, pendant les mois à venir, nous demandions les uns pour les autres, et pour notre diocèse, nos paroisses, nos mouvements, nos communautés religieuses, la grâce d'évangéliser, la grâce d'avancer au large poussé par le vent de Pentecôte. Cette prière, utilisez-la souvent.

C'est l'Esprit Saint qui est l'âme de l'évangélisation ; c'est l'Esprit Saint qui nous inspirera ce qu'il faut faire et dire pour rejoindre nos contemporains et leur annoncer qu'ils sont aimés de Dieu, infiniment. Et que la source de notre joie est de rendre à Dieu ce qui est à Dieu : notre vie de tous les jours, ce monde que nous aimons, toute la Création et toute l'humanité, comme une éternelle offrande à la gloire du Père. Amen.